À l'approche des élections, il nous semble important de comprendre comment chacune des listes qui se propose de nous représenter dans la commune se positionne sur différentes thématiques, alliant aménagement du territoire, logement, préservation des terres agricoles, de la biodiversité et démocratie citoyenne.

Merci d'avance pour votre temps, nous diffuserons de notre côté les différentes réponses qui nous ont été apportées aux citoyen·ne·s de la commune.

Comment vous positionnez-vous quant à ces différents enjeux ?

Positionnez-vous sur une échelle de 1 à 3, le 1 étant défavorable et le 3 favorable.
Vous aurez ensuite un espace limité pour expliquer votre position.
Si vous ne répondez pas à une question, vous serez considéré comme "sans avis".

1. Plan de secteur et Schéma de Développement Communal

Votre liste est-elle favorable à

- Revoir votre Schéma de Développement Communal (SDC) de manière à préserver les terres agricoles, les forêts et les espaces verts de l'artificialisation ?

1 2 3

Notre commune vient de revoir son SDC qui a été validé par le conseil communal et la Région wallonne. Celui-ci prévoit des limites de densité et la mise en œuvre d'un coefficient de biodiversité pour les zones urbanisables, de limiter l'étalement urbain et de ne pas mettre en œuvre dans l'immédiat les différentes ZAC vu les réserves foncières qui restent disponibles. Par ailleurs, aucune modification du plan de secteur visant à rendre urbanisables des parcelles agricoles ou forestières n'est envisagé dans notre SDC ;

- D'ici la révision du SDC, adopter un moratoire de l'artificialisation de terres agricoles, de forêts ou d'espaces verts; ce en refusant toute demande de permis sur ces espaces ?

1 2 3

Sans objet

2. Logement accessible et réhabilitation des espaces déjà artificialisés

Votre liste est-elle favorable à

- Mettre en place de nouvelles mesures ou renforcer les mesures existantes pour lutter contre les logements inoccupés et faciliter l'accès aux logements déjà existants. (ex. taxe communale, partenariat avec agences immobilières sociales…) ?

1 2 3

Une taxe communale sur les immeubles inoccupée est d'application dans notre commune. Son montant atteint la valeur maximum prévue par la RW et des moyens supplémentaires ont été affectés à sa perception. Nous affectons des charges d'urbanisme à la création de logements à loyers modérés et intervenons également sur ce point en soutenant l'AIS Logésud.

- Revoir à la hausse les aides financières et les règles d'urbanisme pour faciliter la rénovation, la réhabilitation des bâtiments et, le cas échéant, la division des logements ?

1 2 3

Nous soutenons la rénovation énergétique des logements via un service d'accompagnement gratuit aux citoyens et des primes communales dédiées. Nous souhaitons également mettre en œuvre une politique urbanistique qui favorise la rénovation des bâtiments existants.

- Soutenir une division des logements, contrôlée via les guichets d'aide au logement et le plan de cohésion sociale et subordonnée à un accompagnement technique dans les lieux bien desservis en transports en commun ?

1 2 3

Nous souhaitons accompagner la colocation et l'habitat collectif et favoriser ce type d'habitat dans les zones où il est le plus pertinent (accès aux transports en commun) sans faire trop de concurrence aux logements destinés aux familles.

3. Terres agricoles

Votre liste est-elle favorable à

- Réaliser un recensement et une analyse de l'affectation réelle (prairies permanentes, prairies temporaires, cultures, terres agricoles non-utilisées, etc.) des terres agricoles dans la commune, qui inclurait toutes les terres utiles à l'agriculture (celles situées en zones agricoles au plan de secteur, mais aussi les terres cultivées situées dans d'autres zones au plan de secteur), ainsi qu'une analyse détaillée des affectations non-nourricières des terres (prairie pour chevaux, extension de jardin, cultures non-alimentaires, sapins de noël, horticulture, agrivoltaïsme, etc.) ?

1 2 3

Nous avons réalisé un recensement des terres agricoles appartenant à la commune et voulons mettre en œuvre une procédure publique pour les mettre à disposition de (jeunes) agriculteurs locaux.
Il nous parait plus utopique d'étendre ce recensement aux terrains privés sur lesquels nous n'avons pas d'emprise.

- Élaborer une politique communale ou pluri-communale pour préserver et mettre à disposition des terres agricoles publiques pour la transition agroécologique (installation de nouveaux paysan·ne·s, espaces-tests agricoles, potagers partagés, approvisionnement des restaurations collectives, etc.) ?

1 2 3

A travers plusieurs projets et notamment celui du GAL Arelerland, nous souhaitons augmenter la production nourricière sur le territoire de notre commune : projet de forêt-jardin, potager collectifs ou urbains, espace mis à disposition de maraîchers qui souhaitent démarrer cette activité… Nous avons augmenté de manière conséquente la part du local et/ou du bio dans les repas destinés aux cantines scolaires communales. Nous souhaitons également dynamiser le marché bio qui existe actuellement sur notre commune et l'ouvrir à plus de producteurs locaux.

- Garantir que la fonction première de toutes les terres communales actuellement dédiées à l'agriculture reste agricole, qu'importe leur statut au plan de secteur ?

1 2 3

Maintenir les terres communales qui ont une haute valeur agricole dans cette fonction est un objectif que nous jugeons important mais auquel nous ne pouvons nous engager de manière absolue.

4. Biodiversité et espaces verts

Votre liste est-elle favorable à

- Renforcer ou mettre en place une politique de préservation des espaces naturels et de verdurisation des espaces déjà artificialisés afin d'accroître la biodiversité (ex. plantation d'arbres, haies, diminution de l'éclairage public…) ?

1 2 3

Nous avons mené et souhaitons continuer à mener une politique favorable à la biodiversité :
• Création de plusieurs parcs urbains rendant la nature accessible à chacun à proximité de son lieu de vie. Ces projets de parc à l'Hydrion (27ha) et à l'Espace Milan (7ha) ont également pour objectif des restaurer, de valoriser et de faire connaître et aimer la biodiversité riche et variée présente sur ces deux sites.

• Création de nouvelles SGIB et réserves naturelles intégrales : ajout de 20,43 ha en Réserve Naturelle Domaniale (portant le total à 127,20 ha sur la commune)

- projets de végétalisation de la Grand Place et de la cour de la caserne Léopold, propositions aux écoles tout réseau confondu de végétaliser les cours de récréation et soutien des projet de végétalisation participatifs.
- Plantation de 5 kilomètres de haies le long des routes et des champs en collaboration avec les agriculteurs de la commune et le comice agricole.
- distribution gratuites d'arbres dans le cadre de la journée de l'arbre que nous réalisons chaque année (environ 2500 plants/an), distribution gratuite d'un arbre aux jeunes parents dans le cadre de l'opération une naissance, un arbre (environ 250 plants/an),

- Garantir l'accès aux espaces verts publics pour tou·te·s, en protégeant et en développant les espaces naturels et ouverts au cœur et à la périphérie des agglomérations ?

1 2 3

Création de plusieurs parcs urbains rendant la nature accessible à chacun à proximité de son lieu de vie. Ces projets de parc à l'Hydrion (27ha) et à l'Espace Milan (7ha) ont également pour objectif des restaurer, de valoriser et de faire connaître et aimer la biodiversité riche et variée présente sur ces deux sites : prairie humide, lande sèche, forêt humide, bocages… et de renforcer des maillons verts et bleus sur le territoire communal. En complément, nous espérons pouvoir créer un parc sur le site des moulins sur base des mêmes principes et y remettre à jour la Semois qui y est canalisée.

5. Démocratie / Accès à l'information

Votre liste est-elle favorable à

- Améliorer l'accès à l'information dans le cadre des enquêtes publiques, rendre plus facile la consultation des documents en ligne et sur papier ?

1 2 3

Nous avons mis en œuvre une série d'actions pour faciliter l'accès en ligne aux documents dans le cadre d'une enquête publique et à organiser des périodes de consultation pour les citoyens qui le souhaitent et continuons à y être attentifs.

- Organiser une consultation populaire avant l'élaboration de grands projets, afin de permettre aux habitants de co-créer et co-décider de l'avenir de leur quartier ?

1 2 3

Nous avons mis en place une commission citoyenne Environnement Nature ayant pour objet de donner un avis consultatif sur les grands projets de la commune mais également de co-construire des projets réalisés par les services communaux.
Nous avons également constitué un panel de 20 citoyens tirés au sort, représentatifs des habitants de la commune (parité de genre, d'âge, dans la répartition ville/village) qui ont priorisés les actions de notre plan Energie Climat.
Néanmoins, même si le collège et le conseil communal ont suivi les avis des citoyens, ils restent souverains pour la prise de décision finale.

- Co-construire le nouveau Schéma de Développement Communal avec les citoyen·ne·s de la commune à chaque étape de la procédure ?

1 2 3

Le SDC qui vient d'être approuvé par le conseil communal et la RW a été largement co-construit avec l'ensemble des partis politiques d'une part et les citoyens d'autre part à travers plusieurs réunions d'information et de co-construction allant bien au-delà des impositions de l'enquête publique.